

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° DN391

présenté par
M. Roussel

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

À l'alinéa 35, supprimer la troisième ligne du tableau.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les coûts de construction et de fonctionnement d'un « porte-avions nouvelle génération » (Pang) sont très élevés, 10 milliards au total, alors même qu'un tel équipement pourrait se révéler inefficace face aux menaces futures. A l'heure où les grandes puissances développent des missiles hypersoniques ou de nouvelles armes antinavires, capables de frapper un objectif à des milliers de kilomètres en un temps record, un mastodonte de quelque 75 000 tonnes et 300 mètres de long, même accompagné d'un groupe aéronaval, pourrait constituer une cible particulièrement vulnérable.

Plutôt que de tout miser sur un bâtiment, aussi prestigieux soit-il, la France aurait donc davantage intérêt à étoffer sa flotte afin d'assurer une protection accrue de ses intérêts dans le monde, en particulier dans ses zones économiques exclusives.